



Ville de
BOIS-GUILLAUME

VILLE DE BOIS-GUILLAUME (Seine-Maritime)

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2009

Date de la convocation : 9 avril 2009

Conseillers en exercice : 33

Représenté : 8 jusqu'à 19h58, 7 à partir de 19h58

Date d'affichage : 9 avril 2009

Conseillers Présents : 25 jusqu'à 19h58, 26 à partir de 19h58

Présents : Mmes et MM. Gilbert RENARD, Marie-Françoise GUGUIN, Jean-Pierre DAVID, Claude RITT, Julien LAUREAU, Françoise MARINI, André CARPENTIER, Nicole BERGES, Frédéric ABRAHAM, Michel BALDENWECK, Anne PAILLARD, Philippe BILLIARD, Marie-Françoise SIELER, Jean-Pierre GUERIN, Véronique BARBIER, Alain BOUISSOU, Yannick TOUZ, Marie-Laure RIVALS, Dominique BERNARD, Marie-José ROQUES, Michel PHILIPPE, Yannick OLIVERI DUPUIS, Sylvain RICHON (à partir de 19h58), Carine LE GOFF, François DUGARD, Christian CHUPIN.

Absents excusés : Monsieur Lionel EFFOSSE pouvoir à Monsieur Gilbert RENARD, Madame Eve BRAUN pouvoir à Monsieur Frédéric ABRAHAM, Madame Corinne JULIA pouvoir à Madame Anne PAILLARD, Madame Annie ELIOT pouvoir à Monsieur Jean-Pierre DAVID, Monsieur Alexandre FOLLOT pouvoir à Madame Marie-Françoise GUGUIN, Madame Dominique MISSIMILLY pouvoir à Monsieur André CARPENTIER, Monsieur Jean-Luc CHAVANIEUX pouvoir à Monsieur Dominique BERNARD, Monsieur Sylvain RICHON pouvoir à Madame Carine LE GOFF jusqu'à 19h58.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Françoise SIELER

4 – OBJET : PROJET D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE D'UNE ZONE À URBANISER – ETUDE ECONOMIQUE ET URBANISTIQUE – COMMUNICATION – DEBAT ET AVIS

Rapporteur : Marie-Françoise GUGUIN au nom du Conseil de Municipalité et de la Commission Urbanisme, Environnement, Patrimoine et Développement Economique

61/2009

Par délibération du 11 septembre 2008, la Ville de Bois-Guillaume a confié à la société S.C.E. l'étude d'aménagement d'ensemble de la zone AU (zone à urbaniser des Rouges Terres).

Il est rappelé que cette étude comprend quatre phases :

- Elaboration d'un diagnostic, mettant en exergue les atouts et les contraintes du secteur,
- Définition des orientations d'aménagement, sur la base des objectifs arrêtés,
- Elaboration de scénarii alternatifs présentant les avantages et les inconvénients de chacun d'eux,
- Arrêt et définition des prescriptions d'aménagement du scénario retenu.

A l'issue de chacune de ces étapes, la Municipalité s'est engagée à faire la synthèse des travaux réalisés devant le Conseil Municipal.

Il vous est donc présenté, en annexe, les éléments du diagnostic et les premiers enjeux d'aménagement.

Il est précisé que la société S.C.E., parallèlement à son étude, a participé au travail d'insertion des projets de construction du lycée, d'aménagement du prolongement de la rue Dair et du carrefour de la route de Neufchâtel, ainsi que de l'aménagement de la zone AUe au Nord du collège.

Il est rappelé que le résultat de cette réflexion, ainsi que l'état des lieux de la zone AU, ont été présentés devant la Commission Urbanisme, Environnement, Patrimoine et Développement Economique les 2 décembre 2008 et 2 avril 2009.

CE DIAGNOSTIC EST DONC PORTE A VOTRE CONNAISSANCE AFIN QUE NOUS PUISSIONS EN DEBATTRE
ET QUE NOUS DONNIONS UN AVIS FAVORABLE DE PRINCIPE AU LANCEMENT DE LA SECONDE PHASE.

PJ : Diagnostic

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte les propositions du présent rapport :

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,

Transmis Préfecture : 17 avril 2009
Affichage : 17 avril 2009

Gilbert RENARD
Maire
Conseiller Général